



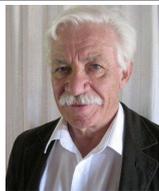
INFORMATIONS MUNICIPALES OUERRE



Numéro 81

Septembre 2015

<http://www.chez.com/ouerre/>



Editorial

Quelques nouvelles de l'actualité dans la commune en cette rentrée 2015...

Nous avons acquis un radar pédagogique qui va être déplacé régulièrement à différents endroits de la commune. Il était à Fontaine au mois d'août, il est maintenant à Prémont. Il s'agit pour nous d'atteindre deux objectifs. D'abord signaler la vitesse des véhicules pour que chacun puisse avoir conscience de ses éventuels excès et puisse ainsi se corriger. Certes, cela n'empêchera pas le comportement dangereux de quelques inconscients. Mais nous préférons quand même faire appel à la bonne volonté des chauffeurs raisonnables, plutôt que de polluer les routes avec des ralentisseurs coûteux, parfois dangereux, et préjudiciables aux voitures et à leurs passagers. D'autre part, ce radar enregistre les heures de passage et les vitesses de tous les véhicules. Ils ne sont pas identifiés et le but n'est pas de verbaliser. Mais nous pourrions ainsi avoir une appréciation objective sur la circulation dans la commune. Et nous pourrions aussi justifier des demandes de contrôle de la gendarmerie pour réprimer les excès de vitesse dans des lieux où ils s'avèreront répétés.

L'été se termine, la rentrée scolaire est passée. Dans l'agenda de la Commune, l'accueil des nouveaux habitants le 18 septembre et la reprise des travaux du Plan Local d'Urbanisme avec une réunion publique le 23 septembre. A Fontaine l'installation d'une table sur la pelouse de la place est en cours à la demande des habitants. Cette place est un lieu de convivialité remarquable : notamment les rencontres à l'arrêt des cars scolaires et au camion du pizzaiolo le samedi soir. Et dimanche 30 août le repas des voisins a connu un franc succès : beaucoup de participants, après-midi en musique, danses et chansons, avec soleil et ambiance. Le RV est déjà pris pour l'an prochain, félicitations aux organisateurs !

Le Maire, Christian Matelet



RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Jouets de Noël



L'Arbre de Noël est une fête organisée par la commune pour les enfants.

Elle aura lieu le dimanche 13 décembre 2015 à la salle polyvalente d'Ouerre. A cette occasion les enfants de moins de 11 ans reçoivent un cadeau offert par la commune et choisi par leurs parents.

Vous êtes attendus en mairie jusqu'au **18 septembre** pour venir choisir un jouet pour votre enfant.

(Il n'est pas offert de jouets aux enfants dont les parents ne sont pas venus les choisir eux-mêmes en mairie.)

Fibre optique

Deux armoires de montée en débit ADSL sont installées à Ouerre et Fontaine. Elles recevront la fibre optique puis le signal sera transmis aux abonnés via le fil téléphonique existant (en cuivre). Leur rôle sera d'augmenter considérablement la puissance du débit Internet. Lors de leur mise en service les abonnés recevront un signal égal ou supérieur à 10Mbits/s. Il ne s'agit pas de l'installation de la fibre optique chez l'abonné.

Pour l'instant la fibre optique n'est pas encore raccordée à ces armoires. Les travaux d'enfouissement des gaines ont commencé cet été et se poursuivent.

Nous ne connaissons pas encore la date de mise en service de ces armoires, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Nouveautés à l'école

Une nouvelle cour de récréation pour les enfants de l'école de Ouerre ! Une partie de la cour de l'école a été goudronnée, la grille de clôture repeinte et un sureau creux qui attirait les frelons a été tronçonné.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à nos petits élèves !

Enquête Téléphonie Mobile

La commune doit répondre à un questionnaire du Syndicat Eure et Loir Numérique concernant la qualité de service de la téléphonie mobile (couverture du signal, réception) sur son territoire.

Merci de bien vouloir nous fournir rapidement vos constatations concernant les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange ou SFR/Numericable.

Mairie : mairie.ouerre@wanadoo.fr ou 0237823815

Déchetteries

Une carte d'accès aux déchetteries de l'Agglo de Dreux est obligatoire, elle est gratuite. Reportez-vous au kit déchets distribué en janvier afin de connaître les modalités pour l'obtenir auprès de l'Agglo du Pays de Dreux.

Collecte d'Amiante en déchetterie

L'Agglo du Pays de Dreux organise une collecte de l'amiante sur les déchetteries du territoire :

Site	Date	Horaires
Dreux	28/11/2015	9h-12h 13h30-17h30
St Lubin des Joncherets	26/09/2015	9h-12h30 13h30-18h

Pour bénéficier de ce service vous devez être en possession de la carte d'accès aux déchetteries. Le coût de l'apport d'amiante est payant : 0,55€ H.T. /kg pour les particuliers et les professionnels.

État Civil

Naissances :

Mathilde MENDES née le 17/06/2015

Nathan PIQUE né le 23/07/2015

Mariages :

Amandine TANTOT et Kévin LEVEL le 29/08/2015

Bérénice BOUCHERIE et Florent GAUTIER le

28/08/2015 à Courteilles (27)

Décès :

Guillaume IMBERT le 4/06/2015



ENCOMBRANTS

La collecte en porte-à-porte des encombrants aura lieu

mardi 13 octobre 2015.

Veillez sortir vos encombrants le lundi 12 octobre au soir. Veillez à ne pas gêner la circulation automobile et le passage des piétons.

Attention : Ne sont pas acceptés les objets de plus de 60kg, les ordures ménagères, gravats, huiles, déchets inflammables, explosifs, pneumatiques, déchets de soins, déchets liquides, déchets valorisables...

Les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants en porte-à-porte. Valorisables, ils sont à déposer en déchetteries.

Une question sur la collecte, contactez le 02 37 64 82 00.

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue dans la Commune à :

La famille AUBRY/LE CORNEC 43 Grande rue

La famille BERNIER 5 rue de Saint Cyr

M. BLEMEUR 9 Allée des bois à Ouerre,

Mme DUPREZ, Mme ASPAS 26bis rue du château

La famille PAPET/SIMON 3C rue du château à Prémont,

La famille APOSTOL/DAVENDORFER 6 rue de Loiselles

Mme DUMONT et ses filles 2bis Place de la libération

M. et Mme COHEN-ADAD 2 rue des châtaigniers à Fontaine.

Tout nouvel habitant, qu'il soit locataire ou propriétaire est invité à venir s'inscrire en mairie afin de bénéficier des prestations offertes aux habitants (Arbre de Noël, Repas des aînés...).

Horaires mairie : mardi 16-18h, vendredi 16-18h, samedi 10-12h.

Calendrier des manifestations

Septembre :

Dimanche 6 : 9h30 Rallye pédestre, Comité de Fêtes, salle d'Ouerre

Vendredi 18 : 18h30 Accueil des nouveaux habitants de la Commune

Samedi 19 : 13h30 Pétanque, Club Détentes et Loisirs, à Charpont

Mercredi 23 : 18h30 Réunion publique PADD du Plan Local d'Urbanisme

Octobre :

Samedi 31 : Soirée du Comité des fêtes à la salle d'Ouerre

Novembre :

Mercredi 11 : 9h45 Commémoration de l'armistice au cimetière

Mercredi 11 : 14h Concours de belote, Comité des fêtes, salle d'Ouerre

Vendredi 27 : 19h30 Soirée Beaujolais/accordéon, Club Détentes et Loisirs, salle d'Ouerre

Décembre :

Dimanche 6 : 8h-18h Elections régionales, Mairie d'Ouerre

Vendredi 11 : 20h30 A.G. du Comité des fêtes, Foyer d'Ouerre